

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 67 (1975)
Heft: 1

Artikel: Le voyage aux Indes
Autor: Hermenjat, Renée
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385756>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le voyage aux Indes

Par Renée Hermenjat

L'article de M. Pierre Rey, reproduit par la «Revue syndicale» de décembre 1974 repris également par différents journaux romands, a suscité de vives réactions, souvent opposées.

Des commentaires haineux à l'égard des jeunes toxicomanes sont parvenus au secrétariat, du genre: «Tant mieux, qu'ils crèvent là-bas, des jeunes pourris. L'argent de nos impôts ne doit pas servir à les rapatrier» (textuel) – «C'est la faute des parents, ils n'avaient qu'à les dresser quand ils étaient petits...»

Des gens, au contraire, se sont émus: «comment est-il possible que nos gosses puissent mourir là-bas, sans soins, sans que nous fassions quelque chose pour eux. Rapatrions ceux qui sont transportables et allons soigner sur place ceux qui ne le sont pas.» D'autres encore songent à l'angoisse des parents qui savent leurs enfants en perdition et souhaitent que ces familles puissent se faire connaître, s'exprimer et peut-être recevoir un appui.

De toute évidence il s'agit d'un problème difficile. On ne peut pas le résoudre avec des «il n'y a qu'à...»

Même si les échecs sont nombreux:

Il est probable que certains de ces jeunes, rapatriés, soignés, remis sur pied, fugueront à nouveau.

D'autres ne survivront pas, mais, du moins, leur mère aura-t-elle pu leur fermer les yeux.

D'autres encore ne guériront pas. Ils resteront à la charge de la société, et cela coûtera de l'argent.

Mais quelques uns seront sauvés: rattrapés au bon moment, avant la grande dépendance, ils pourront refaire surface, et qui sait, s'épanouir si on les aide un peu. Le fait qu'ils ne soient pas motivés pour rentrer au pays ne doit pas être un critère.

Il existe en Suisse 130 000 alcooliques dépistés (et combien d'autres?) qui sont soignés à grand frais, motivés ou non, dans toutes sortes d'institutions. Beaucoup sont irrécupérables. On les soigne et on fait bien, car ce sont des êtres humains qui souffrent.

Des jeunes Suisses en perdition en Orient, il y en a plusieurs centaines. En quelques heures d'avion, on pourrait les ramener ici, les soigner, leur redonner une chance.

Bien sûr, la plupart ne sont pas conscients, et ceux qui le sont n'ont pas forcément envie de revenir au pays (ils ont peut-être honte), mais ce n'est pas une raison.

En Suisse, dans certaines familles, la porte reste ouverte 24 heures sur 24 «au cas où il reviendrait». On connaît des mères qui ont perdu le sommeil à force de guetter les bruits de la nuit.

Il faut absolument faire quelque chose pour ces mères là.